



Un local poubelle ludique pour la collecte des déchets

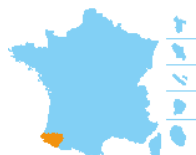
Cadre de restitution : Étude de l'ADEME

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Syndicat Biltagarbi

2, Allée des Platanes

www.biltagarbi.fr



OPTIGEDE

Administrateur

ADEME

administrateur.optigede@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé Ménages / Grand public, Collecte séparée, , Collecte, Sensibilisation, Ordures ménagères résiduelles,, Emballage, Signalétique, Conteneur

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Obligatoires pour tous les immeubles, les locaux poubelles souffrent d'une absence totale d'originalité lors de la conception des programmes immobiliers. En résulte le plus souvent, des locaux peu pratiques et mal adaptés aux nouvelles obligations des collectivités en matière de réduction et de tri des déchets à la source, avec des performances de tri faibles et des taux de refus constatés importants, sans compter les dégradations et incivilités récurrentes.

Un promoteur immobilier (Biltoki Promotion), **un designer** (Grain) et **deux établissements publics en charge de la collecte** (Garbiki) **et du traitement des déchets ménagers** (Bil Ta Garbi) se sont donc réunis pour proposer un nouveau type de local poubelle, testé dans une résidence de 18 logements. Le parti pris a été d'investir cet espace pour en faire un lieu de vie comme un autre. Le travail du designer a consisté à faire de ce lieu **un espace ludique, compréhensible de tous** en jouant sur une signalétique proposant des dessins et des messages simplifiés.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

Le premier objectif recherché est le développement et l'amélioration des performances collectives du tri sur le territoire du syndicat Bil Ta Garbi, **en habitat collectif**.

Le deuxième objectif est la création d'un point collectif de collecte où l'information se veut accessible et simple, permettant ainsi de faciliter le quotidien des résidents et des équipes de ramassage des déchets. De plus, des bacs nominatifs équipés de serrures avec des clés individuelles ont été choisis pour les ordures ménagères résiduelles (OMR) afin qu'ils soient mieux entretenus et que les points de

collecte restent propres. Les usagers sont ainsi responsabilisés.

Résultats quantitatifs:

Pour les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) : la collecte s'effectue en fréquence C1 et le taux de présentation moyen des conteneurs est de 1/3 : entre 4 et 6 bacs de 120 litres (soit 720 litres au maximum) pris en charge lors de chaque passage.

Pour la collecte sélective (EMR et papiers en mélange), la collecte est également effectuée en C1. Le bac de 1 000 litres à couvercle jaune réservé à ce flux est systématiquement vidé (remplissage d'environ 75%).

Ces taux de remplissage des conteneurs amènent à un taux de valorisation de l'ordre de 50%, sachant que les quantités de verre triées (collecte du verre en PAV) ne sont pas prises en compte dans ce calcul.

Résultats qualitatifs :

Le contenu des bacs est conforme à la catégorie de déchets pour lesquels ils sont destinés (pas d'encombrants, de gros cartons, de D3E, ...), du fait notamment de l'individualisation des bacs OMR et de leur volume réduit. Ce volume réduit incite l'utilisateur à mieux trier ses déchets et à réorienter les emballages et papiers recyclables vers le conteneur de collecte séparée pour libérer du volume de stockage en OMR. Son contenu n'est plus par ailleurs souillé par les erreurs de tri des autres usagers de la résidence.

Ce tri est de qualité convenable. Des erreurs persistent cependant sur la nature des emballages en plastique à y déposer.

Propreté globale du local poubelle constatée et satisfaction des usagers.

MISE EN OEUVRE

Planning:

- Mai à décembre 2011 : étude entre les syndicats (de collecte et de traitement des déchets) et le promoteur,
- Décembre 2011 à mars 2012 : élaboration et validation de la signalétique avec le graphiste,
- Juin 2012 : ouverture du local poubelle.

Année principale de réalisation:

2011

Moyens humains :

Travail important de l'atelier de design Grain sur la conception spécifique des consignes de tri et de l'ambassadrice du tri sur la validation et l'amélioration des visuels.

De même un technicien langue basque a effectué toutes les traductions.

Moyens financiers :

Les frais d'élaboration des visuels ont été pris en charge par le Syndicat de collecte Garbiki et le Syndicat de traitement Bil Ta Garbi, à hauteur de 50% chacun.

Le Syndicat GARBKI a fourni les équipements de collecte (OMR et tri).

Le promoteur a pour sa part pris en charge les frais de fabrication des panneaux signalétiques et le marquage en plus de la construction du local.

Moyens techniques :

Communication :

Des chemins de couleurs pour guider ; des informations simplifiées pour chaque catégorie de déchets ; des vitrines d'affichage pour des informations pratiques et variées (horaires des déchèteries, écocitoyenneté, tri du verre, compostage des biodéchets, ...) ont été matérialisés.

Conteneurs :

- 18 bacs OMR individuels verrouillés de couleur noir et de capacité 120 litres pour responsabiliser les usagers,
- 1 bac sélectif operculé pour les emballages et journaux (de couleur jaune) de 1 000 litres.

Evolutions prévues :

D'autres résidences (ou nouveaux lots de construction : petits lotissements, ...) seront équipées du même dispositif sur le territoire de GARBKI car ce type de local permet à la fois le respect des équipements, des conditions de travail des agents de collecte mais aussi une meilleure compréhension des consignes de tri et une réduction des coûts (collecte des OMR programmée en C1 uniquement du fait du détournement d'une partie des OMR vers le bac de tri).

Partenaires mobilisés :

Porteur de projet avec le Syndicat mixte de traitement Bil Ta Garbi :

Syndicat de collecte GARBKI

54, rue Francis Jammes

64240 HASPARREN

<http://www.garbiki.org>

Autres partenaires du projet : voir partie contexte.

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Une opération similaire sera menée sur la deuxième tranche de travaux de cette résidence (32

logements supplémentaires seront équipés en 2013).

Freins :

L'information relative au fonctionnement du local à déchets a été effectuée en même temps que la remise des clés des appartements. Les résidents avaient donc beaucoup d'informations à intégrer.

Ce type de local se caractérise par une emprise au sol importante : cette surface doit être intégrée en amont dans le projet de construction. Attention toutefois de vérifier en amont pour les résidences existantes la faisabilité du projet par rapport aux contraintes de surface de stockage des conteneurs individualisés.

Facteurs de réussite :

Beaucoup de résidents sont propriétaires de leur logement : ceux-ci sont plus responsabilisés par rapport à leur environnement immédiat puisque celui-ci le sera probablement pour longtemps.

La qualité graphique et esthétique de la signalétique a bien été travaillée et les usagers l'ont fait remarquer.

Difficultés rencontrées :

Bacs individualisés pour les OMR et local poubelle avec cheminements en couleur par type de déchet.

Recommandations éventuelles:

Afin de permettre une meilleure compréhension des consignes de tri et de fonctionnement de la collecte, une rencontre spécifique avec les habitants serait préférable.

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®



[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **septembre 2013**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.